

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
25 mai 2004
Français
Original: arabe

Assemblée générale
Cinquante-huitième session
Point 37 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année

**Lettre datée du 24 mai 2004, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après une liste récapitulative de violations et d'agressions commises par Israël contre le Liban :

10 mai 2004

- À 10 h 25, les forces israéliennes postées à Rouwaysat al-Alam (fermes occupées de Chab'a) ont ouvert le feu autour de leur position à l'aide d'armes de moyen calibre.
- À 19 h 20, les forces israéliennes postées à Soumaqa (fermes occupées de Chab'a) ont ouvert le feu autour de leur position à l'aide d'armes de moyen calibre.

11 mai 2004

- À 9 h 40, les forces israéliennes postées à Rouwaysat al-Alam (fermes occupées de Chab'a) ont ouvert le feu autour de leur position à l'aide d'armes de moyen calibre.

13 mai 2004

- Entre 12 h 40 et 12 h 45, les forces israéliennes postées dans les fermes occupées de Chab'a ont tiré deux obus de mortier de 120 mm sur les environs de Birkat al-Niqar et ouvert le feu à l'aide d'armes de moyen calibre sur les environs de Rouwaysat al-Alam.
- À 23 heures, les forces israéliennes postées dans les fermes occupées de Chab'a ont ouvert le feu sur les environs de Rouwaysat al-Alam à l'aide d'armes de moyen calibre.



- À 2 h 22, plusieurs salves provenant d'armes de moyen calibre ont été tirées à partir d'une vedette israélienne au large de Ras al-Naqoura. Entre 21 h 55 et 22 h 20, plusieurs salves provenant d'armes de moyen calibre et une fusée éclairante ont été tirées au même endroit.

14 mai 2004

- À 16 h 50, plusieurs salves provenant d'armes de moyen calibre ont été tirées à partir d'une vedette israélienne au large de Ras al-Naqoura.

15 mai 2004

- À 7 h 30, les forces israéliennes postées à Zibdine (fermes occupées de Chab'a) ont ouvert le feu autour de leur position à l'aide d'armes de moyen calibre.

18 mai 2004

- Entre 11 h 35 et 12 h 15, des appareils de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais et survolé les régions de Naqoura et Sour à différentes altitudes.

19 mai 2004

- Entre 11 h 15 et 11 h 45, des appareils de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais et survolé à différentes altitudes les fermes occupées de Chab'a.

20 mai 2004

- Entre 12 h 25 et 12 h 27, deux appareils de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais et survolé, à différentes altitudes, la mer au large de Na'ma, en direction de l'est.

22 mai 2004

- Entre 14 h 40 et 15 h 15, des appareils de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais et survolé à différentes altitudes les fermes occupées de Chab'a.

Ces graves violations s'inscrivent dans le droit fil de la série de violations provocatrices et ininterrompues commises par Israël à l'encontre du territoire libanais – sur terre, sur mer et dans les airs. Vous avez d'ailleurs indiqué à maintes reprises qu'Israël devait mettre fin à ces actes, qui vont à l'encontre des règles du droit international et des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.

Compte tenu de ces violations et de l'aggravation des menaces israéliennes contre l'État, le territoire et le peuple libanais, le Liban demande au Conseil de sécurité d'intervenir auprès d'Israël pour l'amener à renoncer aux violations et aux menaces, qui compromettent la paix et la sécurité internationales, et pour lui faire porter l'entière responsabilité des éventuelles conséquences de ses actes.

J'appelle donc votre attention sur la gravité des actes susmentionnés et des conséquences qui pourraient en découler et vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Sami **Kronfol**
